







# Hub des Territoires

L'espace d'échanges et de développement Banque des Territoires

Webinaire de présentation de l'appel à projets « Soutenir les Alternatives Vertes 2 »

14.06.2023

## Introduction



**Anne-Sophie Hainsselin** 

Directrice du Hub des Territoires

Banque des Territoires

## Les intervenants









## Fabrice Casadebaig

Coordinateur national de la Stratégie d'accélération des industries culturelles et créatives, SGPI

## Patrick Comoy

Haut fonctionnaire au développement durable et à la transition écologique, Ministère de la Culture

### Sébastien Thévenet

Délégué aux entreprises culturelles, Ministère de la Culture (DGMIC)

### Maud Franca

Directrice adjointe DIMIA (Direction de l'Investissement, Mandats et Investissements d'Avenir), Banque des Territoires (Caisse des Dépôts)

## Noémi Joly

Chargée de l'AAP « Alternatives Vertes », Banque des Territoires (Caisse des Dépôts)







## **Sommaire**

La stratégie d'accélération des ICC et France 2030 : 1 milliard € pour les ICC

12 L'intervention de la Banque des Territoires dans le secteur culturel et le développement durable

La stratégie de transition écologique du ministère de la Culture et sa déclinaison France 2030

La mise en œuvre de l'appel à projets « Soutenir les Alternatives Vertes 2 »

Questions des participant.es





Au total, 1 milliard € pour les industries culturelles et créatives







## Les industries culturelles et créatives

Une filière stratégique avec un potentiel de croissance significatif

Chaque année les ICC représentent près de 92 Md€ de chiffre d'affaires et 2,3 % du PIB soit un poids économique comparable à celui de l'industrie agro-alimentaire et deux fois plus important que celui de l'industrie automobile

Une forte croissance du chiffre d'affaires fait de la filière ICC une des plus dynamiques de l'économie française

+6,7 % par an entre 2013 et 2018



Leur poids économique repose sur l'excellence du geste créateur, dont la France est l'un des leaders mondiaux

Une filière créatrice d'emplois
en grande partie non délocalisables
150 000 entreprises culturelles
dont plus de 95 % sont de toute petite taille
près de 640 000 emplois directs
elle offre un revenu principal
ou ponctuel à près de
1,3 million de personnes







# France 2030 et la stratégie d'accélération des ICC (PIA4)

54 milliards d'euros pour accélérer la transformation de notre pays et mieux le préparer aux bouleversements technologiques et économiques à venir

- Le 4ème programme des investissements d'avenir (PIA4) :
   20 milliards € (innovation de rupture)
- France 2030 : **34 milliards** € (déploiement industriel)

- Volet transversal: 13,5 milliards € pour mettre à niveau l'enseignement supérieur et la recherche et accompagner l'innovation
- Volet dirigé : 40,5 milliards € pour accélérer la transformation des filières industrielles d'avenir

au total 54 milliards €

dont 1 milliard € pour la culture, une mobilisation inédite, dont :
400 M€ dans la stratégie d'accélération des ICC et
600 M€ dans le volet « Culture » de France 2030







# La Stratégie d'accélération des industries culturelles et créatives



Stratégie s'inscrivant dans une démarche initiée par le **Président de la République** au printemps 2019



Résultat d'un travail de concertation avec les acteurs de la filière piloté par le Ministère de la culture : les Etats généraux des ICC



Une démarche
interministérielle
placée sous l'égide du
SGPI, dont le Ministère
de la culture est chef de
file et dont la DGMIC
assure le pilotage au
sein du MC



Des **crédits publics** dont la gestion est confiée à **2 opérateurs principaux** 



et des opérateurs « délégués » (IFCIC, Business France, Institut Français, etc.)







# Soutenir la filière des industries culturelles et créatives (ICC)

Le constat : une filière confrontée à de nombreux défis justifiant des actions spécifiques

- 1 L'accès au financement
- 2 Une concurrence accrue
- 3 Une transformation des modes de création
- Un bouleversement des modes de production et de diffusion







# Les 5 axes de la stratégie d'accélération des ICC

Une enveloppe globale de 400 M€ sur 5 ans (2021-2025)

#### Axe 1

Renforcer la solidité et la compétitivité des entreprises



#### Axe 2

Hisser la France au premier rang de la nouvelle économie numérique en matière culturelle



#### Axe 3

Renforcer la place des ICC françaises à l'international



#### Axe 4

Inscrire pleinement les ICC dans les nouvelles dynamiques de transformation territoriale



#### Axe 5

Faire des ICC une filière de référence en matière de responsabilité écologique



#### 18 mesures

#### 35 dispositifs

#### une démarche ouverte

appels à projets (AAP), appels à manifestation d'intérêt (AMI), concours, recherche et financement









## France 2030 : l'objectif n°8 relatif aux ICC

Une enveloppe globale de 600 M€ pour placer la France en tête de la production des contenus culturels et créatifs, et des technologies immersives

Un enjeu de civilisation
Un enjeu de compétition internationale et de souveraineté
Trois grands axes d'action

Développer des studios de tournage et de post production

Soutenir les contenus culturels et les technologies immersives



Favoriser l'émergence de nouvelles formations aux métiers de l'image et du son







## Les grands principes d'intervention de France 2030

Accompagner la transition numérique et écologique des industries culturelles et créatives

Une doctrine
exigeante et des
principes de
cofinancement des
projets

Financer des projets innovants, contribuants à la transformation de la filière

Intervenir en
amorçage pour
soutenir des projets
viables à moyen
terme

Ciblage sur des
démarches
entrepreneuriales
y compris pour les
Etablissements
publics

Une approche sélective favorisant l'ambition de projets à impact







# Pour tout savoir sur la Stratégie d'accélération des ICC et France 2030 :

www.culture.gouv.fr/strategie-icc





La stratégie de transition écologique du Ministère de la Culture et sa déclinaison France 2030







# Concrétiser en matière culturelle les priorités écologiques de la Nation

Trois urgences qui sont trois axes de transformation



Décarbonation et sobriété énergétique



Restauration de la biodiversité



Sobriété en ressources









# Les 5 priorités de la Feuille de route du Ministère de la Culture



#### Créer autrement

- Des modèles de conception et de production plus sobres
- Une circulation des artistes, des œuvres et biens culturels à moindre impact



#### Un numérique culturel sobre

- Une utilisation plus sobre des technologies
- Des technologies qui appuient la transition écologique



#### Inventer l'architecture, les territoires et les paysages de demain

- Concilier protection des patrimoines et transitions
- Une gestion des espaces & lieux culturels plus sobres, qui répare le vivant
- Une architecture mobilisée et outillée pour la transition écologique







# Les 5 priorités de la Feuille de route du Ministère de la Culture



#### Conserver et préserver pour demain

- La conservation verte des œuvres & sites culturels
- Des patrimoines préparés aux effets du changement climatique



### Repenser les mobilités pour une Culture toujours accessible

- Mieux connaître l'offre et les effets des mobilités culturelles
- Plus de mobilités culturelles douces
- Une offre artistique au plus près des publics

Discours de la Ministre (septembre 2022)







# Diagnostic de filière : des enjeux environnementaux communs

Etats généraux des industries culturelles et créatives (2020)

#### Des enjeux multiples :

- de production de biens à durée de vie courte (décors), ou de « biens de consommation » (supports physiques, matériaux de construction, hardware, etc.),
- **logistiques** de transport de biens et de personnes (tournées, transport d'œuvres, tournages, tourisme, approvisionnement en matériaux, etc.)
- **technologiques** liées aux infrastructures numériques (transport de données, stockage, streaming...)

La démarche de structuration de filière ICC offre :

- l'opportunité de **mobiliser tous les secteurs** culturels
- pour mettre en place des actions fortes, coordonnées, et structurantes



#### Objectif:

De l'exemplarité de pratiques ponctuelles vers la norme des activités culturelles









# Inscrire la transition écologique sur toute la chaîne de valeur

Des expérimentations variées selon les secteurs et les activités

**Cinéma / audiovisuel** : définition des composantes permettant de réduire l'impact environnemental des productions



**Livre** : impression à la demande, systèmes de collecte innovants de livres usagés, mesures permettant de lutter contre le pilonage



**Architecture et patrimoine** : Méthode d'évaluation de la performance environnementale de la conception architecturale, processus de conception architecturale permettant d'amplifier les performances environnementales d'une construction



**Muséographies, expositions**: expérimentations de modèles durables concernant les biens de scénographie (choix des matériaux employés, création de matériauthèques, processus de réutilisation, de réemploi, de recyclage, de mutualisation)



Mode durable : soutien à l'émergence de projets de surcyclage (upcycling)

**Musique** : création d'un modèle de « spectacle vivant vert » ; création d'une filière de recyclage des supports numériques (CD) et vinyles









# L'innovation pour faire émerger des réponses ambitieuses

Appel à projets Alternatives vertes 1 (2021-2022)



- Faire émerger plus de solutions techniques et de processus verts dans les pratiques de la culture ;
- Permettre la généralisation de ces solutions et processus ;
- Favoriser de nouveaux usages plus durables dans le secteur culturel.



**35**Dossiers lauréats sur 78 dossiers reçus, soit un taux de sélectivité de 45%



9,3 M€

De montants octroyés au titre de France 2030, soit 265 K€ en moyenne par projet



26,8 M€

de volume budgétaire global des

projets lauréats – soit un effet

de levier de 2,88







# **AAP Alternatives Vertes 1 : les lauréats (1/2)**



- Oxalis SCOP décarboner l'édition et la presse
- TeamTO studio nouvelle génération
- Ooolala créer un studio de production de films d'animation bas carbone
- Game Only Accompagner l'émergence de nouvelles méthodes de production dans le jeu vidéo
- SECOYA Secoset Platform Project
- Tiny Planets CEPIR (Cas d'Etude pour un Immersif Responsable)
- Qarnot Computing les Greenions
- Haut et Court Mieux manger au cinéma
- La Fédération des Récupérathèques développement du réseau des récupérathèques en France
- La Réserve des Arts le réemploi et la mutualisation au service des acteurs des ICC
- La Ressourcerie culturelle développement de l'économie de la fonctionnalité à la Ressourcerie culturelle
- La Ressourcerie du spectacle
- La Ressourcerie du cinéma améliorer les process et services de la Ressourcerie du cinéma
- ArtStock Valorisation, de la matière à l'humain
- Plinth
- ESAD Tours-Angers-Le Mans Precious Kitchen, la Chutothèque
- FASK cartographie, atelier partagé, ressourcerie







# AAP Alternatives Vertes 1 : les lauréats (2/2)



- Renaissance Detox ton Stock
- Atelier Nicole et Pierre Reverdy
- ITEMM Bois locaux et instruments à vents B-LIV
- Culture et Climat
- Centre National de la Musique REC (Réduisons notre Empreinte Carbone)
- FEDELIMA Déclic! Décarbonons le Live collectivement
- Association Réseau Le Périscope
- Zic Ethic créer le cercle vertueux des instruments de musique
- MPO France Disco
- ARVIVA Calculateur SEEDS
- CIAM projet de décarbonation du chauffage des structures itinérantes
- Les Augures Plateforme numérique collaborative pour une écologie culturelle territoriale
- Opéra National de Lyon projet de standardisation d'éléments de décor
- Le Collectif des Festivals Festivals, faire commun
- Association We Love Green laboratoire d'innovations éco-responsables de We Love Green
- Muzzix des Pieds et des Mains
- Pikip Solar Speakers sonorisation innovante et durable
- Le Collectif des Festivals festivals et mobilités durables







# Alternatives vertes 1 : exemples de projets lauréats

Qarnot Computing: Projet « Les Greenions »



Qarnot computing a développé un modèle de data center géo-distribué et bas carbone : leur solution redistribue la chaleur générée par les serveurs d'ordinateurs pour chauffer des logements et des bureaux.

Avec le soutien d'Alternatives Vertes 1, Qarnot Computing peut renforcer son offre de poste de travail/infrastructure à faible empreinte environnementale pour permettre à la filière de l'image de décarboner ses activités sur la partie informatique et cloud.

> Type d'innovation : Innovation technologique et d'organisation









# Alternatives vertes 1 : exemples de projets lauréats

Opéra national de Lyon : Projet « Expérimentation de structures standard pour les décors d'opéra »



En partenariat avec :
Festival d'Aix en
Provence, Opéra
National de Paris,
Théâtre du Châtelet,
Théâtre royal de la
Monnaie

Avec le soutien d'Alternatives Vertes 1, l'Opéra national de Lyon et ses partenaires déterminent le plus grand socle commun possible d'éléments de scénographie standards, utilisables dans la réalisation d'un décor sans compromettre le rendu scénographique. Cette standardisation permet de réduire la consommation de ressources par le réemploi des mêmes structures d'une production à l'autre, les temps de montage et de démontage, le volume de stockage et le coût financier des décors.

Type d'innovation : Innovation économique



Région : Auvergne-Rhône-Alpes







# Alternatives vertes 1 : exemples de projets lauréats

FEDELIMA : « Engager la filière spectacle vivant-musiques actuelles pour une stratégie de transition »





Avec le soutien d'Alternatives Vertes 1, la FEDELIMA et le SMA ont lancé le projet « Déclic » : une démarche de collection de données sur l'impact environnemental des filières du Spectacle vivant et des Musiques actuelles.

Via la réalisation de 18 bilans carbone sur un échantillon de structures représentatives, « Déclic » permettra de dresser une typologie d'acteurs pour ensuite définir un plan d'action concret selon les types de structures, et réduire la multiplicité de bilans carbones individuels.

Les recherches et outils développés seront disponibles sur une plateforme ressource.

Type d'innovation : d'usage, d'organisation et de modèle économique









# Alternatives vertes 2 : agir sur l'ensemble des verrous

25M€ pour accélérer la transition écologique des ICC

#### 1- Construire sa stratégie

Mesurer son empreinte environnementale

Définir ses objectifs de réduction

Monitorer sa transformation



Utiliser l'innovation (technologique, usage, modèle d'affaire, organisation)

Caractère structurant et réplicable

Projet de développement (et non de déploiement)

#### 3- Diffuser les outils de transformation :

Cible: dirigeants en activité

Objectifs : Montée en compétence et appropriation des solutions













# Alternatives vertes 2 : soutenir des projets plus ambitieux

Les caractéristiques d'une bonne candidature

#### 1- Proposer des solutions décisives :

Quel potentiel de réduction d'empreinte environnementale?

En quoi le projet s'adresse à une problématique essentielle?

#### 2- L'effet de levier sur la transformation de la filière :

Combien de secteurs concernés?

Combien de parties prenantes?

Quelle diffusion pour la solution soutenue?

#### 3- Garantir la viabilité du projet :

Quel modèle économique?

Que plan de financements?





L'intervention de la Banque des Territoires dans le secteur culturel et le développement durable





## La Caisse des dépôts et la Banque des territoires

Un opérateur historique du PIA et, maintenant, opérateur France 2030



La CDC constitue le premier pôle financier public au service des Français (avec 2 Filiales codétenues avec l'Etat: Bpifrance, La Poste, etc.).

Elle est en appui des politiques publiques nationales et territoriales (Ex : Politique du Climat, réindustrialisation, revitalisation des villes moyennes, etc.)

En son sein, la Banque des Territoires est un acteur majeur du développement territorial. Elle accompagne les acteurs publics territoriaux dans leurs enjeux de développement et de transformation ( développement durable, digital) en apportant des solutions clé en main innovantes.

La Banque des Territoires est un opérateur historique du PIA et de France 2030 avec

plus de 10 milliards € sous gestion

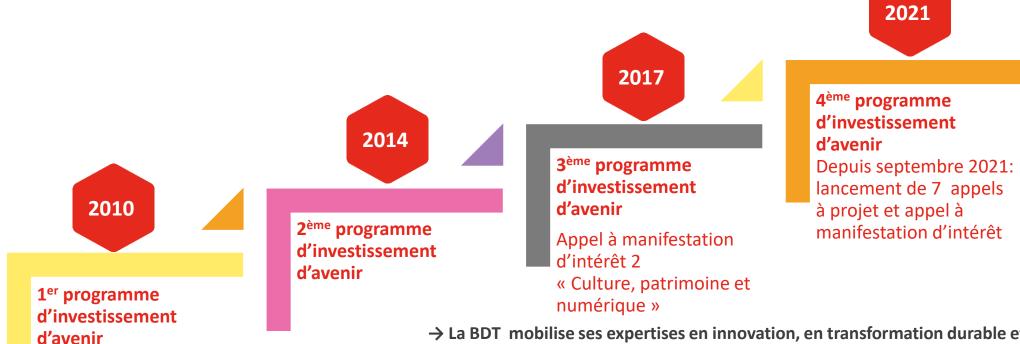






## Les grandes dates du PIA Culture

La Banque des Territoires est l'un des opérateurs majeurs du Programme d'investissements d'avenir et France 2030 dans le secteur des industries culturelles et créatives.



→ La BDT mobilise ses expertises en innovation, en transformation durable et digitale au service des ICC, en ingénierie financière et territoriale avec sa capacité à fédérer acteurs publics et privés.

Elle a développé une équipe dédiée experte sur les enjeux financiers et culturels.



Appel à manifestation

Services et contenus

d'intérêt 1 :





# La Caisse des dépôts, un acteur majeur au service de la transition énergétique et du développement durable



Notre raison d'être : Le groupe Caisse des Dépôts, une alliance unique d'acteurs économiques publics et privés, s'engage, au cœur des territoires, pour accélérer la transformation écologique et contribuer à offrir une vie meilleure pour toutes et tous.

Le Groupe s'engage à mobiliser l'ensemble de ses leviers d'influence, d'action et d'impact en faveur d'une transition écologique et énergétique (TEE), juste et résiliente, vers une économie neutre pour le climat et la biodiversité.

Nous agissons avec l'ensemble de nos leviers financiers, sur le secteur du logement, des transports, avec des actions spécifiques en faveur de la biodiversité, etc.

Pour France 2030 la CDC mobilise ses expertises et ses écosystèmes partenaires.

Notre objectif : neutraliser l'impact de nos activités sur la planète d'ici 2050

Pour servir cette ambition nous mobiliserons près de 60Md€ d'ici 2024, à travers notre Plan Climat





France 2030, une opportunité de rejoindre une communauté d'acteurs engagés, avec la volonté d'agir plus fort et plus vite au service du développement durable. En faisant de la filière ICC une filière exemplaire.









Modalités de mise en œuvre







### « Soutenir les Alternatives Vertes 2 »

Axe 5 – Faire des industries culturelles et créatives (ICC) une filière de référence en matière de transition écologique





#### **OBJECTIF**

Faire des ICC une filière exemplaire en matière de transition écologique en accélérant le processus de décarbonation à l'œuvre dans le secteur culturel



#### **FINANCEMENT**

- Une enveloppe totale de 25 M€ (2023-2025)
- Pour un soutien maximal de 2 M€ par projet
- Dans la limite de 50% du budget total TTC; taux bonifié de 70% pour les TPE, TME et les collectivités



#### **DATES DE RETRAIT**

- 1<sup>ère</sup> vague : 29 septembre 2023
- 2<sup>ème</sup> vague: 29 mars 2024
- 3<sup>ème</sup> vague : 31 décembre 2024





## A qui s'adresse l'AAP « Alternatives Vertes 2 »?



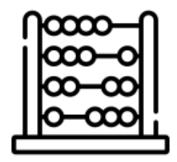
- Tous les secteurs des ICC sont concernés : l'audiovisuel, le cinéma, le spectacle vivant dans toutes ses disciplines, la musique dans toutes ses composantes dont la facture instrumentale, les musées et le patrimoine, les arts visuels, l'architecture, le design, les métiers d'art, le jeu vidéo, le livre, la presse. Les secteurs connexes de la communication et de la mode pour le volet créatif de leur activité.
- Acteurs publics et/ou privés
- établissements publics culturels, associations, entreprises, notamment entreprises innovantes et startups.
- Fondations, administrations publiques, établissements d'enseignement ou de formation, organismes de recherche organisations professionnelles, ordres professionnels, syndicats et fédérations professionnelles, collectivités territoriales et leurs groupements.
- **Des dynamiques partenariales :** un porteur de projet peut répondre seul ou, préférablement, avec d'autres acteurs regroupés en consortium.

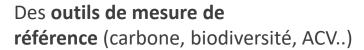






## Quels projets sont attendus?





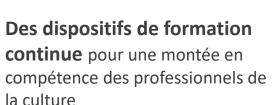
- Fédératifs c'est-à-dire conçus, expérimentés, ou homologués, en lien avec les opérateurs et acteurs référents du secteur culturel visé
- En accès libre
- Non-concurrents d'outils existants



#### Des alternatives vertes

- Des solutions concrètes de décarbonation des ICC à tous les maillons de la chaîne de valeur des ICC
- Structurantes, innovantes, généralisables











## Enveloppe des financements et dépenses éligibles



- 25 M€ pour l'ensemble des 3 vagues de relevé des candidatures (sept. 2023, mars 2024, déc. 2024)
- Des projets d'envergure :
  - Des subventions d'un montant minimum de 100 000€ (50 000€ pour les outils de mesure)
  - Jusqu'à 2 M€ de subvention par projet
  - Budget minimum des projets déposés : 150 000€ (80 000€ pour les outils de mesure)



Dépenses éligibles

- Jusqu'à 50 % du total des dépenses (TTC) qui seront engagées
- Un taux bonifié de 70% pouvant s'appliquer aux projets collectifs ou portés par des TPE et PME.
- Toutes dépenses permettant la mise en œuvre du projet à l'exception des dépenses liées à la construction d'infrastructures bâties.
- Les dépenses d'investissement sont privilégiées aux dépenses de fonctionnement.
- Exemples de dépenses : frais de personnel, prestations externes, frais généraux, formation, coûts liés à la stratégie écologique du projet (bilan carbone)

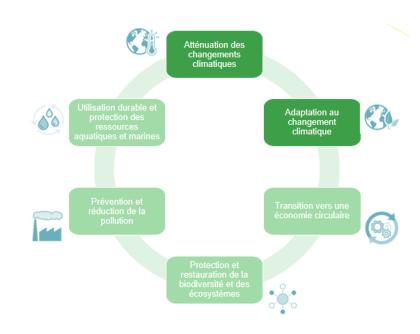






## Critères de sélection de l'appel à projets « Alternatives Vertes 2 »

- 1) Ambition du projet pour la transformation écologique de la filière ICC :
  - Le projet adresse une problématique écologique essentielle et innovante pour la filière
     ICC. L'innovation peut-être technologique, usage, modèle d'affaire, organisation
  - Objectifs quantitatifs et/ou qualitatifs affichés en matière d'ambition environnementale du projet permettant d'apprécier sa contribution à :
    - l'atténuation du changement climatique et l'atténuation des pollutions (efficacité énergétique de la solution ; réduction des émissions de GES ; impact positif sur les mobilités partagées ou décarbonées)
    - l'adaptation au changement climatique
    - *l'utilisation durable des ressources* et la *transition vers une économie circulaire* (écoconception, limitation et gestion des déchets; sobriété en matière de consommation de ressources notamment en matériel numérique)
    - la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes (respect de la biodiversité)
    - l'étendue du public formé.
  - Pertinence des moyens et de la méthodologie prévus pour évaluer et optimiser l'impact environnemental de la solution proposée.
  - Pertinence, efficacité et adéquation des moyens mis en œuvre pour atteindre ces objectifs,
     et qualité écologique de la conduite des projets eux-mêmes.









## Critères de sélection de l'appel à projets « Alternatives Vertes 2 »

- 2) Caractère structurant, fiable, généralisable du projet pour la filière des ICC:
  - Qualité du diagnostic préalable et de l'analyse de positionnement stratégique; mise en perspective du projet par rapport à des besoins ou des manques identifiés; par rapport à une solution de référence.
  - Inscription du projet dans une dynamique collective ou partenariale s'appuyant sur une consultation ou sur l'adhésion d'une ou de plusieurs structures reconnues ou têtes de pont dans le secteur culturel concerné.
  - Caractère réplicable ou généralisable du projet pour l'ensemble d'un secteur ou pour plusieurs secteurs culturels (effet de levier)



Les solutions présentant un caractère isolé ou de portée réduite et ne bénéficiant qu'à un nombre trop restreint d'acteurs ne sont pas la cible de cet appel à projets.

- 3) Caractère pérenne du projet (viabilité financière du projet post soutien France 2030) :
  - existence d'un modèle économique ; ressources propres envisagées et opportunités de co-financements privés.







## Répondre à l'appel à projets en 3 étapes



#### De quoi s'agit il?

Cahier des charges

 Cahier des charges télécharger sur la page de l'appel à projets, sur le site de la Banque des Territoires

https://www.banquedesterritoires.fr/soutenir-les-alternatives-vertes-2





### J'ai un projet!



Constitution du dossier de candidature

- Télécharger le modèle de dossier de candidature et ses annexes depuis la plateforme <u>Démarches simplifiées</u>
- Compléter le dossier de candidature et fournir les documents administratifs demandés



# Je demande un financement

Dépôt du dossier

 Candidature à déposer sur la plateforme jusqu'à la clôture de l'AAP (3 vagues jusque décembre 2024)

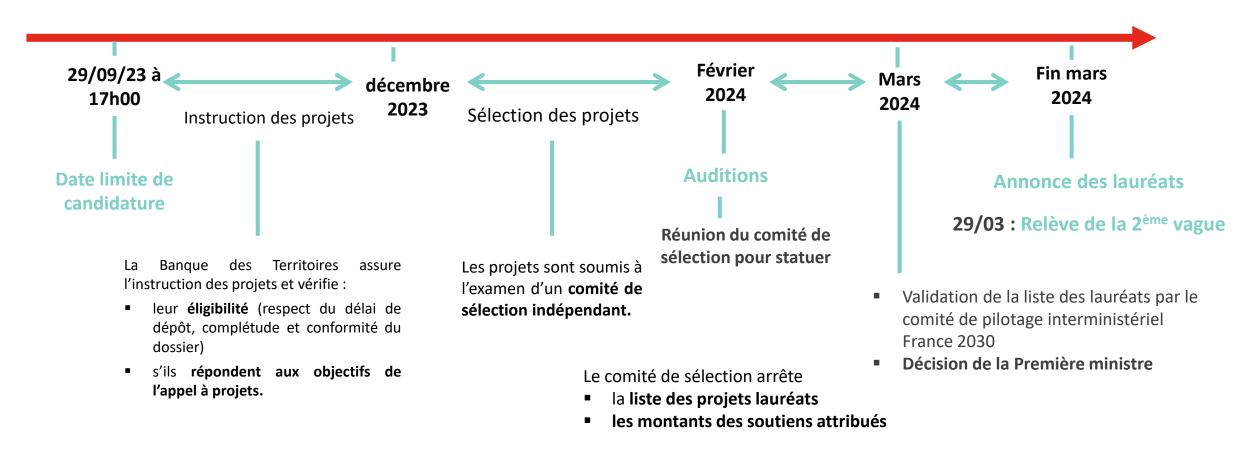






# Comment les projets vont-ils être sélectionnés ?

Calendrier prévisionnel









# Les autres dispositifs Culture de France 2030

Rappel des dates de clôture des candidatures et des dates des webinaires de présentation des dispositifs

Dispositif Cliquez sur le lien pour accéder au cahier des charges	Date de clôture des candidatures	Webinaire de présentation Cliquez sur le lien pour vous inscrire et pour accéder au replay
AAP « Solution de billetteries innovantes »	29 septembre 2023	<u>Vendredi 30 juin</u> <u>16h30</u>
AMI « Compétences et Métiers d'Avenir »	31 décembre 2025	<u>Jeudi 15 juin à 11h</u> <u>Vendredi 21 juin à 11h</u>
AAP « Pôles territoriaux d'industries culturelles et créatives »	Ouverture : Printemps 2024 Instruction de l'AMI (phase 1, clôturée le 31/03/2023) en cours	Replay du webinaire de présentation









## **Nous contacter**

Nous sommes à votre écoute pour toute question et pour échanger sur votre dossier en amont



**Noémi Joly** *Chargée de l'AAP Alternatives Vertes à la Banque des Territoires*noemi.joly@caissedesdepots.fr

pia4cultureCDC@caissedesdepots.fr



